

Liquidation de la communauté

Par angegar, le 23/10/2013 à 00:39

[fluo]bonjour[/fluo]

je suis en instance de divorce, mon mari occupe la maison a titre gracieux, nous possedons aussi les murs d un commerce, nous sommes en sci a 50/50 des parts, quand a moi je suis en location, impossible de partager les biens puisque leurs valeurs est inegales (maison _80000E murs commerce 40000E avec un loyer qui rapporte 1500 E /mois) comment l'obliger a vendre pour qu il me regle ma part! a savoir que le credit de la maison est payé par la SCI ainsi que l'assurance de la maison, il percoit aussi 500E par mois sur le loyé de la SCI,IL Y A AUSSI un appartement acollé a la maison qui genere un loyé de 600E, quand a moi je paye 750 E par mois de loyé et je percois les 500E de la SCI. le probleme c est que monsieur, veut garder la maison et percevoir tous les loyés, comment l'obliger a me donner ma part, merci de votre reponse